

RECOMMANDATIONS DE SECURITE



Association Suisse pour gaz industriels

Sécurité relative à la manipulation de neige carbonique

- 1. La neige carbonique est du dioxyde de carbone CO₂ pur à l'état solide**
Sans laisser de traces, elle sublime (évapore) directement de l'état solide à l'état gazeux. Le gaz est pratiquement inodore et normalement incolore, resp. invisible.
- 2. Ne jamais toucher de la neige carbonique sans avoir mis des gants**
La neige carbonique est très froide et présente une température de -78°C . Le contact direct avec la peau peut causer de sérieuses gelures. Ne jamais prendre de la neige carbonique dans la bouche. Pour la concasser, il faut porter des lunettes de protection.
- 3. 1 kg de neige carbonique produit environ 500 l de gaz CO₂**
La neige carbonique ne doit être conservée que dans des récipients bien isolés à fermeture non étanche. Si l'on ne dispose pas de tels récipients, il faudra l'emballer dans plusieurs couches de papier ou de carton afin de réduire au minimum l'effet de sublimation.
- 4. Le dioxyde de carbone est 1,5 fois plus lourd que l'air**
Le gaz CO₂ se répand au niveau du sol et se concentre dans les excavations. La neige carbonique ne doit jamais être entreposée dans un local mal aéré, par ex. dans une cave. Une bonne ventilation du sol est indispensable.
- 5. Le dioxyde de carbone peut causer la perte de connaissance**
Le gaz CO₂ développe un effet narcotique; une concentration de 7% dans l'air inhalé cause la perte de connaissance et conduit même à la mort lors de concentrations plus élevées. Pour une exposition de 15 minutes, le taux maximal acceptable de CO₂ dans l'air inhalé ne peut dépasser les 3%. Les locaux et véhicules servant à l'entreposage resp. au transport de la neige carbonique doivent être bien aérés avant d'y pénétrer. En cas de doute, il faudra déterminer le taux du CO₂ au moyen d'un appareil d'analyse.
- 6. La neige carbonique n'est pas un jouet**
Tenir la neige carbonique hors d'atteinte des enfants.

Cette publication s'appuie sur les connaissances techniques existant au moment de l'édition. A l'utilisateur incombe la responsabilité de contrôler l'application relative à son cas spécifique et de s'assurer de l'actualité de la version dont il dispose. Une responsabilité quelconque d'IGS, de la personne ayant remis cette documentation ou des personnes impliquées dans la rédaction est formellement exclue.

Avez-vous des questions? Nous avons d'autres documents à votre disposition.

Carbagas AG, Hauptsitz: Hofgut, 3073 Gümligen - Tel. 031 950 50 50 - Fax 031 950 50 51
www.carbagas.ch - info@carbagas.ch

Carbagas